



DOSSIER DE DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION, RENTREE 2020

**Attention ! Ce dossier n'est pas un dossier d'inscription.
Il constitue une première demande en vue d'une inscription éventuelle**

Nom : Prénom :

Classe demandée : Etablissement d'origine :

A remettre à l'accueil ou à retourner par la poste à partir du 5 novembre 2019

Veillez nous retourner :

- La demande ci-jointe complétée (recto-verso)
- Une lettre de motivation de la famille expliquant les raisons du choix de l'établissement,
- Une lettre de motivation manuscrite et spontanée du jeune (projet personnel, bac envisagé, ses points forts, ses points à améliorer, ses activités, ses engagements associatifs...)
- Les bulletins trimestriels des deux années antérieures
- Une enveloppe ordinaire timbrée libellée au nom des parents et à leur adresse, affranchie au tarif 20g

Si vous ne détenez pas les documents ci-dessous, les faire parvenir dès que possible à l'établissement

- Relevés de notes
- Brevet blanc (pour une inscription en seconde)
- Le bulletin du premier trimestre en cours ainsi que ceux des trimestres suivants.

Modalités d'inscription au lycée :

Après étude de votre dossier, vous serez contactés à partir du mois de novembre pour une prise de rendez-vous avec Madame TALAMONI, Chef d'Etablissement, selon le calendrier ci-dessous :

- Pour une entrée en Seconde : à partir de janvier 2020
- Pour une entrée en Première : à partir de février 2020

La présence des deux parents est vivement souhaitée et celle de l'enfant est **indispensable**.

A l'issue de ce rendez-vous, les familles sont rapidement avisées de la décision prise (uniquement par courrier).

- Acceptation : subordonnée à l'admission en classe supérieure et au maintien du niveau et du comportement que l'élève avait lors du rendez-vous d'inscription. Vous devez dans ce cas venir retirer le dossier d'inscription nominatif à l'accueil de l'établissement.
- Refus
- Mise en attente pour un réexamen du dossier lors de la réception du bulletin du 2^{ème} ou 3^{ème} trimestre ou dans l'attente qu'une place se libère selon la période de l'année.

TARIFS (à titre d'information, 2019/2020) :	
	TOTAL ANNUEL
Participation des familles	1 463,00 €
Demi-pension (tarif pour 5 jours)	1 163,00 €

En cas de demande non satisfaite, le dossier est à constituer chaque année.

DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION LYCEE SAINT GERMAIN

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Classe demandée pour 2020-2021 :

Avez-vous déjà effectué une demande au sein de l'établissement ? OUI NON

En 2019/2020 pour la classe de En 2018/2019 pour la classe de

1 – ETAT CIVIL

NOM de l'élève en lettres capitales :

Prénom : Fille Garçon

Né(e) le : à

Département ou pays de naissance : Nationalité :

NOM Prénom(s) et adresse des parents où réside l'enfant :

Si les parents résident séparément, indiquez le nom et l'adresse de celui des deux chez qui l'enfant ne réside pas :

N° téléphone domicile

N° téléphone portable du père

N° téléphone portable de la mère

N° téléphone du travail du père

N° téléphone du travail de la mère

Profession du père : Entreprise :

Profession de la mère : Entreprise :

Nombre d'enfants : dont garçon(s) Filles

Année de naissance :

Nombre d'enfants à Saint Germain : Prénom : Classe :

Prénom : Classe :

Prénom : Classe :

Demandez-vous une inscription à Saint Germain pour un autre enfant ? OUI NON

Pour quelle classe ? Nom de l'enfant :

**DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION LYCEE SAINT GERMAIN
FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

2 – SCOLARITE

Collège fréquenté durant la présente année scolaire : _____

PRIVE

PUBLIC

Adresse complète de ce collège :
.....

Classe suivie actuellement :

Classe où redoublement éventuel au cours de la scolarité :
.....

Eventuellement, indiquer les motifs :

3 – RENSEIGNEMENTS DIVERS

Besoin particulier ou autres informations que vous désirez nous donner (situation familiale particulière, problème de santé...) :
.....
.....

L'école, le collège et le lycée Saint-Germain accueillent des élèves de toutes religions, à condition qu'ils s'engagent à respecter le caractère propre de l'établissement.

La signature des deux parents est obligatoire

Signature du Père
ou du responsable légal

Signature de la Mère
ou de la responsable légale

Si les parents sont séparés ou divorcés « acte juridique de responsabilité conjointe pour les enfants ».